

Procès-verbal de la 35ème Assemblée générale de la SPC du 29.07.2020

Lieu : L'Assemblée générale a lieu par voie postale en raison de la situation due au COVID-19.

L'Assemblée générale physique a lieu à l'Université de Berne, Institut de médecine légale, Section médecine, psychiatrie et psychologie de la circulation.

Heures : 13.30 – 13.50 Uhr

Présents : **Comité:**
Bühler Livia (présidente); Uwe Ewert (procès-verbal)

Scrutateurs :
Andrea Uhr, Paola Fontana Gasio

Membres ayant le droit de vote :

32 membres ordinaires ont envoyé un bulletin de vote valide :
Joachim Kohler, Paola Fontana Gasio, Michael Vögtli, Nadia Reber, Corinne Stauffer, Martina Menn, Uwe Ewert, Beat Rutishauser, Urs Kaegi, Monika Zürcher, Urs Rügsegger, Isabelle Singh, Nicole Eugster, Jacqueline Bächli-Biétry, Daniela Rüttimann, Livia Bühler, Olga Fryc, Verena Wipf Voss, Rahel Bieri, Barbara Leu Huber, Andrea Uhr, Sian Grand, Corinna Merz, Eve Ayer, Sieglinde Lacher, Barbara Baumgartner, Markus Hubacher, Andreas Widmer, Roger Schaller, Regula Thöni, Raphael Denis Huguenin, Gianclaudio Casutt.

L'ordre du jour est considéré comme accepté.

1. Procès-verbal de la 34ème Assemblée générale du 20.03.2019

Le procès-verbal est approuvé et le rédacteur est remercié (2 voix contre).

2. Rapport annuel 2020

Le rapport annuel est approuvé (1 abstention).

3. Comptes annuels et rapport de révision 2019 avec décharge du Comité

Le caissier MH a donné des explications écrites sur les comptes annuels avant la tenue de l'Assemblée générale.

Le réviseur Jonas Marty recommande à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2019 et d'en décharger le Caissier ainsi que l'ensemble du Comité.

Les comptes sont approuvés (2 abstentions, 2 voix invalidées), le caissier est remercié et le Comité est déchargé.

4. Budget 2020, cotisations des membres 2020

Le budget est accepté (1 abstention).

Les cotisations des membres restent inchangées (0 abstentions, 0 voix contre).

5. Programme d'activité 2020

Le programme d'activité est accepté (2 voix contre).

6. Modifications du statut

La modification (introduction d'une co-présidence comme alternative à une présidence unique) est acceptée (3 voix contre, 1 abstention; la majorité au deux-tiers des 22 voix est atteinte).

Calendrier: la date de l'Assemblée générale 2021 n'a pas encore été fixée. Cependant, l'AG aura lieu indépendamment du congrès de psychologie de la circulation.

Bâle, 03.08.2020



La Présidente



Pour le procès-verbal